



**HERBLAY**  
sur-Seine

**AFFICHE ET  
PUBLIE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE**

LE ... *23 décembre 2024* ...

**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024**

Le Conseil municipal de la commune d'Herblay-sur-Seine, légalement convoqué le 13 décembre 2024, s'est assemblé en salle Simone Veil, sous la présidence de Monsieur Philippe ROULEAU,

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe ROULEAU, Maire, Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise,  
Mme Fatima MOUSSI, M. Philippe BARAT, Mme Nadine PORCHEZ, M. Jean-Charles RAMBOUR,  
Mme Evelyne LARGENTON, Mme Oriane SIMON, M. Philippe VONMEURS, Mme Isabelle PAILLASSA,  
M. Dominique ROUSSEL, Mme Sarah NEROZZI-BANFI, Mme Linda SAGET, M. David GOSSET, Adjoint au Maire,  
M. Jean-René MARTEL, M. Gérard PIPAT, Mme Adèle ALBERT ETIENNE, M. Benoît VINCENT,  
Mme Marie-Annick DE WIT, M. Serge FICHERA, Mme Pascale STELLA, M. Mohamed EL BAGHDADI,  
M. Mounir BAYACH, M. Johan YVALUN, Mme Denise PARMANTIER, M. Arnaud GALLOPIN, Mme Nelly LEON, M. Olivier DALMONT, Mme Cécile JOBIN, Mme Nathalie CHAUFFOUR, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

M. Johann ROS a donné pouvoir à Mme Evelyne LARGENTON,  
M. Philippe BONNEYRAT a donné pouvoir à M. Jean-Charles RAMBOUR,  
M. Djibril KOITA a donné pouvoir à M. Philippe BARAT,  
M. Jean-Pierre LE MAGUET a donné pouvoir à Mme Nadine PORCHEZ,  
Mme Nadia CANTOU a donné pouvoir à Madame Fatima MOUSSI,  
Mme Pascale GABARD a donné pouvoir à M. le Maire.

## LE QUORUM EST ATTEINT

### 1. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal désigne Monsieur Mounir BAYACH dans l'ordre du tableau et, à l'**Unanimité (35 voix pour)**, secrétaire de séance.

### 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

*Rapporteur : Monsieur le Maire.*

Le Conseil municipal approuve, à l'**Unanimité (35 voix pour)**, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2024.

### 3. AFFAIRES TRAITÉES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Conformément à la délégation votée au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales par le conseil municipal du 30 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte des décisions et des marchés à procédure adaptée pris en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales. Le conseil municipal en **prend acte**.

### 4. INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve :

Article 1 : l'installation de Madame Denise PARMANTIER en qualité de Conseillère municipale.

Article 2 : l'installation de Monsieur Arnaud GALLOPIN en qualité de Conseiller municipal.

Article 3 : la modification du tableau du Conseil municipal.

### 5. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA PROTECTION CIVILE POUR SECOURIR LA POPULATION DE MAYOTTE

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve d'allouer une subvention exceptionnelle de 5 000 € (cinq mille euros) à la Protection civile FNPC.

### 001. DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE DES AFFAIRES FINANCIERES

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR)** approuve la désignation de Madame Denise PARMANTIER en remplacement de Madame FIALIP.

## **002. DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE DES AFFAIRES DES SERVICES A LA POPULATION**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) approuve la désignation de Monsieur Arnaud GALLOPIN en remplacement de Madame Véronique GILLIER.

## **003. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) approuve la désignation de Monsieur Jean-René MARTEL, premier suppléant en tant que membre titulaire de la Commission Consultative des Services publics Locaux, en remplacement de Madame FIALIP.

## **004. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DU MARCHÉ COUVERT**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) désigne Madame PARMANTIER en tant que nouveau membre titulaire de la Commission du marché couvert.

## **005. RAPPORT 2024 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'Unanimité (35 voix pour) approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées établi le 23 septembre 2024.

## **006. ATTRIBUTION DE COMPENSATIONS DEFINITIVES 2024**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'Unanimité (35 voix pour) approuve les attributions de compensations définitives par la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour l'exercice 2024 indiquées dans le rapport CLECT représentant, pour la Ville d'Herblay-sur-Seine, un montant de 6 225 539 euros.

## **007. RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DU VAL D'OISE (SDEVO)**

*Rapporteur : Jean-Charles RAMBOUR*

Le Conseil municipal **Prend acte** de la présentation du rapport d'activités du SDEVO pour l'année 2023.

## **008. COMMUNICATION DU RAPPORT 2024 DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal **Prend acte** de la communication du rapport 2024 de la Commission communale pour l'accessibilité, tel que présenté par Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU.

#### **009. REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON – CIMETIERES RUE DE CHENNEVIERES ET DE L'EGLISE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** émet un avis favorable à la reprise des concessions en état d'abandon faisant l'objet des procès-verbaux établis les 8 mars 2023 et 20 septembre 2024 et se trouvant dans les cimetières rue de Chennevières et de l'Eglise à Herblay-Sur-Seine.

#### **010. DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR LES ETABLISSEMENTS DE VENTE AU DETAIL DE PRODUITS A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, à accorder une dérogation au repos dominical pour les établissements de vente au détail de produits à prédominance alimentaire pour les dimanches 7,14,21 et 28 décembre 2025.

#### **011. APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE RETROCESSION DU FONDS DE COMMERCE SITUÉ PLACE DE LA HALLE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** :

- Approuve le cahier des charges de rétrocession du bail commercial situé 17 place de la halle,
- Décide d'autoriser M. le Maire, Philippe ROULEAU, à lancer la procédure d'appel à candidature et à en signer les actes afférents,
- Dit que la commune procédera à la publication, par voie d'affichage en mairie pendant une durée de quinze jours d'un avis de rétrocession.

#### **012. APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE LA FERME PEDAGOGIQUE MUNICIPALE COCORICO**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve le règlement de la ferme pédagogique municipale Cocorico tel que présenté et annexé à la délibération.

#### **013. COMMUNICATION DU RAPPORT SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2024**

*Rapporteur : Jean-René MARTEL*

Le Conseil municipal **Prend acte** de la présentation du rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes joint en annexe de la délibération préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2025.

#### **014. MISE A JOUR DE L'ATTRIBUTION DES VEHICULES DE FONCTION ET DE SERVICE AVEC AUTORISATION DE REMISAGE**

*Rapporteur : Jean-René MARTEL*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve :

- L'affectation des véhicules de fonction et de service avec remisage au sein de la collectivité,
- Le règlement d'usage des véhicules avec autorisation de remisage.

## **015. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR MENER UN PROJET**

*Rapporteur : M. le Maire*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve :

- De créer un emploi non permanent, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, de Chargé de projet contractuel de la préfiguration d'un centre social municipal.
- D'autoriser l'autorité territoriale à fixer le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement et le régime indemnitaire correspondant.
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

## **016. DEFINITIONS DE POSTES**

*Rapporteur : Jean-René MARTEL*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve la définition des postes précisée dans la délibération et autorise Monsieur le Maire, le cas échéant, à recourir au recrutement d'un agent contractuel sur la base des articles L.332-14 ou L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique modifiée.

## **017. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

*Rapporteur : Jean-René MARTEL*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve la modification du tableau des effectifs communal.

## **018. INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE**

*Rapporteur : David GOSSET*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve :

- la mise en place du régime indemnitaire pour les fonctionnaires relevant de la filière de la police municipale ;
- de préciser que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

## **101. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA VILLE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal :

- **Prend acte de la communication**, par Monsieur le Maire, sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2025 du budget Ville,
- **Constata la tenue des débats**, et,
- **Adopte à l'Unanimité (35 voix pour)** le rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2025 de la Ville.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires, tel qu'il a été présenté, <sup>2</sup>a bien été publié sur le site internet de la Ville, le 20 décembre 2024.

## **102. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES ACTIVITES CULTURELLES**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal :

- **Prend acte de la communication**, par Monsieur le Maire, sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2025 du budget Ville,

- Constate la tenue des débats, et,
- Adopte à l'Unanimité (35 voix pour) le rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2025 de la Ville.

### 103. AUTORISATION DE CREDITS 2025 – BUDGET VILLE

Rapporteur : Philippe BARAT

Le Conseil municipal à l'Unanimité (35 voix pour) :

- Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme, les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.
- Autorise les montants précisés dans le tableau ci-dessus établi par chapitre selon la nomenclature M57 pour le budget principal, et ce dans l'attente de l'adoption de ce budget.

### 104. APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX

Rapporteur : Philippe BARAT

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) décide de fixer les tarifs municipaux 2024/2025 suivants les grilles de la délibération.

### 105. APPROBATION DES TARIFS APPLICABLES DANS LE CADRE DE LA CONCESSION DE SERVICE POUR LE MARCHE COMMUNAL

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal à l'Unanimité (32 voix pour – 3 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN) décide d'approuver les tarifs des droits de place ci-dessous applicables sur le marché communal à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025 :

Détail des prix	Tarifs HT sous la Halle	Tarifs HT à l'extérieur
Mètre linéaire	2.42 €	1.73 €
Supplément angle	2.26 €	2.26 €
Droit de déchargement	1.91 €	1.91 €
Redevance animation	2.6 €	2.6 €

### 106. APPROBATION DU PRINCIPE DE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONCESSION DE SERVICE SIMPLIFIEE POUR LE MARCHE COMMUNAL

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal à l'Unanimité (32 voix pour – 3 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN) décide :

- d'approuver le principe du recours à la délégation de service public pour la gestion et exploitation commerciale du marché d'approvisionnement de la Ville, situé place de la Halle ;
- d'approuver les caractéristiques de la délégation de service public très précisément décrites dans le rapport dûment annexé ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, à lancer une procédure de consultation, conformément aux strictes dispositions des articles L. 1411-1 et suivantes et R. 1411-1 du code général des collectivités territoriales.

**107. APPROBATION ET SIGNATURE D'UN AVENANT N° 1 A L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF AUX SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur Philippe BARAT, Adjoint au Maire, à signer avec la société ORANGE BUSINESS SERVICES l'avenant n° 1 aux 3 lots de l'appel d'offres de services de télécommunications.

**201. LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A L'ACQUISITION DE MOBILIER SCOLAIRE**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou Monsieur Philippe Barat, Adjoint au Maire :

- A lancer l'appel d'offres ouvert relatif à ces fournitures,
- A signer, avec le titulaire retenu au terme de la procédure, le marché correspondant, une fois que ce dernier aura été dûment attribué par la Commission d'appel d'offres de la Ville,
- De recourir à la procédure négociée en cas d'infructuosité conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

**202. APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION D'ACCOMPAGNANTS D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE DANS LE PREMIER DEGRE**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU à signer avec le recteur de l'Académie de Versailles le projet de convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré.

**203. APPROBATION ET SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve la nouvelle convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB dans les QPV de la Communauté d'Agglomération Val Parisis 2025-2030 et autorise Monsieur Le Maire, ou son représentant, Madame Fatima Moussi, Adjointe au Maire, à la signer ainsi que toutes annexes ou documents afférents durant sa validité.

**204. APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE AMSTRAM'RAM**

*Rapporteur : Linda SAGET*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** d'adopter le règlement de fonctionnement du Relais Petite Enfance.

**205. APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES PETITE ENFANCE**

*Rapporteur : Linda SAGET*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** adopte le règlement de fonctionnement tel qu'annexé à la délibération.

### **206. MODIFICATION DE L'AGREMENT POUR LE MULTI-ACCUEIL FAMILIAL « L'ATTRAPE-REVES »**

*Rapporteur : Linda SAGET*

Le Conseil municipal **Prend acte** de l'avis favorable du conseil départemental du Val d'Oise quant au fonctionnement et à la demande de diminution de la capacité d'accueil du multi-accueil familial « L'attrape rêves ».

### **301. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES ET D'ENGINS SPECIAUX**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou Monsieur Philippe Barat, Adjoint au Maire :

- A lancer l'appel d'offres ouvert relatif à ces fournitures,
- A signer, avec les titulaires retenus au terme de la procédure, les deux lots du marché correspondants, une fois que ces derniers auront été dûment attribués par la Commission d'appel d'offres de la Ville,
- De recourir à la procédure négociée en cas d'infructuosité conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

### **302. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A LA GESTION DES PARKINGS**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** d'autoriser Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou Monsieur Philippe Barat, Adjoint au Maire :

- A lancer l'appel d'offres ouvert relatif à ces prestations,
- A signer, avec le titulaire retenu au terme de la procédure, le marché correspondant, une fois que ce dernier aura été dûment attribués par la Commission d'appel d'offres de la Ville,
- De recourir à la procédure négociée en cas d'infructuosité conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

### **303. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 AU LOT ° 1 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A DES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE ET L'INSTALLATION DE BARRIERES AUTOMATIQUES ET PANNEAUX NUMERIQUES**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, à signer avec la société S.T.P.E. « SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS ET D'ENTRETIEN », l'avenant n° 1 au lot n° 1 du marché relatif aux travaux de voirie communale et l'installation de barrières automatiques et panneaux numériques.

### **304. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°3 AU LOT N° 1 DU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE**

*Rapporteur : David GOSSET*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou son représentant Philippe BARAT, Adjoint au Maire, à signer avec la société SOBRE BATIMENT l'avenant n° 3 au lot n°1 du marché de construction du poste de Police municipale.



### **305. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU LOT N° 9 DU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE**

*Rapporteur : David GOSSET*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou son représentant Philippe BARAT, Adjoint au Maire, à signer avec la société SGEA l'avenant n° 2 au lot n°9 du marché de construction du poste de Police municipale.

### **306. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU LOT N° 11 DU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE**

*Rapporteur : David GOSSET*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou son représentant Philippe BARAT, Adjoint au Maire, à signer avec la société SNT l'avenant n° 2 au lot n° 11 du marché de construction du poste de Police municipale.

### **307. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU LOT N° 2 DU MARCHE RELATIF A L'EXTENSION DU PARC RELAIS**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou Monsieur Philippe BARAT, Adjoint au Maire, à signer avec la société KIT METAL, l'avenant n° 2 au lot n° 2 du marché d'extension du parc relais.

### **308. APPROBATION DU PROGRAMME D' ACTIONS TRIENNAL 2025-2027 DU DEVELOPPEMENT CYCLABLE**

*Rapporteur : Isabelle PAILLASSA*

Le Conseil municipal à l'**Unanimité (35 voix pour)** approuve et autorise le programme d'actions triennal 2025-2027 du développement cyclable.

### **309. LES BAYONNES – ACQUISITION DE LA PARCELLE ZN 53**

*Rapporteur : Nadine PORCHEZ*

Le Conseil municipal à la **Majorité (31 voix pour – 4 voix contre : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR)** autorise l'acquisition de la parcelle ZN 53 située en zone 1AU2g appartenant aux consorts pour un montant de 37 920 euros hors frais de notaire et d'autoriser Monsieur le Maire, M. Philippe ROULEAU, ou en cas d'absence, Mme Nadine PORCHEZ, adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'Aménagement du territoire, à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition.

### **310. LES BAYONNES – ACQUISITION DE LA PARCELLE ZN 55**

*Rapporteur : Nadine PORCHEZ*

Le Conseil municipal à la **Majorité (31 voix pour – 4 voix contre : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR)** autorise l'acquisition de la parcelle ZN 55 située en zone 1AU2g appartenant cette personne pour un montant de 50 520 euros hors frais de notaire et d'autoriser Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU ou en cas d'absence, Mme Nadine PORCHEZ, adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'Aménagement du territoire, à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition.

### 311. APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION AVEC LA SOCIETE GRDF – 69 RUE DE CHANTEPUITS

Rapporteur : Nadine PORCHEZ

En conséquence, Le Conseil municipal à l'Unanimité (35 voix pour) :

- approuve la signature de la convention de servitude de passage de canalisations relative à l'implantation d'une canalisation de gaz et tous ses accessoires sur les parcelles suivantes :

Parcelle cadastrale	Adresse cadastrale	Contenance cadastrale
AY 1688	Boulevard Oscar Thevenin	2999 m <sup>2</sup>
AY 1689	Boulevard Oscar Thevenin	741 m <sup>2</sup>

- autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou, en cas d'empêchement, Madame Nadine PORCHEZ, Adjointe au Maire, à signer tous les actes et documents à intervenir permettant la mise en œuvre de la convention, et notamment l'acte authentique de constitution de servitude avec GRDF relatif aux parcelles AY 1688 et 1689, dont les frais seront à la charge de GRDF.

Séance levée à 22h06.

Le procès-verbal analytique de cette séance de ce conseil municipal du 19 décembre 2024 doit être soumis aux votes de l'ensemble des Conseillers municipaux.

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec la Direction générale des services située au centre St-Vincent.



Philippe ROULEAU  
Maire d'Herblay-sur-Seine  
Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise